



## Bilan moral 2017

### 1. Un renouveau de la dynamique associative

Signal positif : le nombre d'adhérents est reparti à la hausse en 2017 (98 en 2017, 82 en 2016)

Des nouvelles émissions animées par les bénévoles, régulières ou plus ponctuelles

- A Royère : Jam Session, Voix étranges, Radio Bascule, Noeud Lunaire, L'autoradio K7, A notre santé, Les 33 tours de François, la playlist de l'IME, etc...
- A Meymac : Autoreverse, vagabondes, Accords-désaccords, etc...

D'autres émissions emblématiques se sont malheureusement arrêtées comme Love Accordéon, Jamaican Memories, Impact...

Par ailleurs, un groupe de bénévoles de Felletin et alentours produit régulièrement des émissions et s'est engagée dans un projet de fréquence éphémère du 14 au 22 juillet 2017. On pouvait donc écouter « Horizons radiophoniques » (en lien avec la quinzaine « horizons géographiques » organisée par Quartier Rouge) sur le canal 106,6 FM autour de Felletin !

Comme depuis 4 ans, des formations sont organisées à destination des bénévoles. En 2017, 6 jours de formations ont été animés, avec un gros accent mis sur la formation des bénévoles d'Aubusson/Felletin sur la gestion et l'animation d'une antenne.

### 2. Une couverture du territoire toujours à améliorer

Radio Vassivière s'identifie au territoire de la montagne Limousine (peu ou prou celui du Parc Naturel Régional de Millevaches) et déplore une mauvaise réception de ses émissions sur une bonne partie de cette zone. En 2017, Radio Vassivière s'est penchée sur cette problématique et 2 scénarios ont été envisagés (des demandes dans ce sens ont été transmises au CSA) :

1. Une antenne sur le grand pylône du Mont Bessou qui permettrait de couvrir une grande partie de la zone visée + l'antenne « historique » de Royère
2. 5 antennes : les 2 existantes (Royère, Ussel) et 3 nouvelles : Saint Hilaire les Courbes (pour couvrir la zone d'Eymoutiers), Meymac et Aubusson/Felletin

Dans l'optique d'une meilleure réception, un projet de studio à Felletin est envisagée au vu de la dynamique radiophonique et associative du lieu, du bassin de population touché et de la disponibilité actuelle d'une fréquence (dont nous attendons toujours l'appel à candidatures).

### 3. Plus d'antennes = plus de problèmes techniques

Radio Vassivière s'est orienté vers une gestion interne de ses antennes de diffusion pour des questions économiques mais aussi par choix. Rappelons que la location du pylône de diffusion sur Ussel a été économiquement un des éléments qui a mené Radio Vassivière à la cessation de paiement en 2014.

En 2017, Radio Vassivière a été confrontée à de nombreux soucis techniques de différentes natures qui ont pu entraîné des coupures plus ou moins longues sur les 2 sites (foudre, local surchauffé, vent, installation électrique déficiente...). Nous avons été placé devant l'évidence que ce choix de gestion interne impose de développer les compétences techniques adaptées, de dégager de la disponibilité et de la réactivité.

#### **4. Plan d'investissement : suite et fin**

Radio Vassivière avait enclenché en 2016 un vaste plan d'investissement visant à :

- renouveler le matériel vétuste du studio de Royère
- équiper le nouveau studio de Meymac et l'antenne d'Ussel
- se doter d'un « studio mobile » permettant de « déplacer » la radio à l'extérieur sans dégarnir les studios existants.

Ce plan a pris fin en mars 2017 et un total de 44 500 € a été dépensé.

#### **5. Antenne de Meymac : première année pleine**

L'antenne de Meymac a vécu en 2017 sa première année pleine après l'ouverture du studio en 2016. Année pleine qui a été marquée par le fait que le responsable d'antenne a été absent jusqu'en mars 2017. On peut noter que Radio Vassivière commence à s'inscrire dans le paysage local, avec de nombreux partenariats qui se développent, l'accueil de 2 services civiques en permanence et de stagiaires, une dynamique bénévole qui s'intensifie avec des émissions régulières produites depuis les studios de Meymac.

Deux points sont encore à améliorer, à savoir l'accueil dans les studios (toilettes et cuisine), et la réception de Radio Vassivière à Meymac (malheureusement, la situation en cuvette de la ville ne permet pas à l'antenne d'Ussel de couvrir correctement la zone..).

#### **6. Services civiques : des « bonus » pour la radio**

Radio Vassivière a obtenu un agrément pour l'accueil de personnes en services civiques (jeunes de 16 à 25 ans) en février 2017. Après une période d'essai avec 2 services civiques, Radio Vassivière accueille désormais en rythme de croisière 2 personnes à Meymac et 1 personne à Royère.

En 2017, ce sont donc 3 personnes qui ont été accueillies pour des durées de 8 à 10 mois. Ces jeunes sont encadrés par un salarié référent et bénéficient du suivi d'un administrateur tout en participant à la vie associative (réunions d'équipes, bureaux...). La question de l'accompagnement sur la durée est nouvelle pour Radio Vassivière, l'objet de réflexions et toujours en construction. Nous attendons avec impatience l'organisation de formations des tuteurs sur la région.

Ces personnes en services civiques se révèlent être de vrais « bonus » pour la radio dans le sens où Radio Vassivière veut les considérer comme tels et non comme des « renforts » ou des « salariés auxiliaires » qui ne disent pas leurs noms.

Selon leurs envies, ils contribuent à la vie de la radio soit via des émissions spécifiques (le « onzedouze »), soit via la participation au magazine (reportages, animation, technique), soit

via la réalisation de documentaire ou de l'habillage sonore.

## **7. L'équipe salariée : formations, égalité salariale, mouvements**

L'équipe salariée de Radio Vassivière se compose actuellement de 6 personnes, représentant 4,4 ETP (2,05 ETP affectés à l'activité de Royère et 2,35 ETP affectés à l'activité de Meymac car les fonctions techniques, administratives et de communication sont partagées entre les 2 studios) et se compose comme suit :

- 2 animateur/trice
- 1 technicien
- 1 chargé de suivi d'antenne
- 1 chargée de mission administrative
- 1 chargée de communication sociale de proximité.

Comme les années passées, Radio Vassivière essaie d'offrir à ses salariés l'opportunité de suivre des formations professionnelles. En 2017, 4 salariés ont bénéficié de 4 modules de formations différents (pratique radiophonique, technique radio, improvisation radio, réalisation sonore) pour un total de 135 heures de formation.

En juillet 2017, Radio Vassivière a mis en place une grille salariale basée sur une égalité du taux horaires à l'embauche et une progression unique des salaires basée sur l'ancienneté.

Radio Vassivière, comme d'autres associations du territoire, s'est impliquée dans la mobilisation suite à la fin des contrats aidés (nous avons en 2017 2 CUI-CA) notamment via la participation à la réalisation de spots audiovisuels visant à valoriser le travail de ces salariés dans les associations.

## **8. Gouvernance : recherches-actions...**

Depuis quelques années, compte tenu de sa « taille » et des nombreux points à traiter, sans parler des difficultés financières engendrées par la mise en redressement judiciaire, Radio Vassivière peine à trouver et fidéliser des administrateurs bénévoles. En 2017, une petite équipe d'administrateurs (5), tous animateurs bénévoles d'émissions, a assuré tout au long de l'année le suivi de l'association et de certains dossiers et les prises de décisions. Devant les difficultés de « recrutement » d'administrateurs bénévoles, récurrents dans de nombreuses associations employeuses locales, mais aussi dans une volonté de prise en charge autonome de dossiers par les salariés, Radio Vassivière s'oriente vers la prise en charge de nombreuses problématiques par l'équipe salariée (lors de réunions d'équipe pour la coordination quotidienne, de commissions avec des administrateurs sur des thèmes spécifiques comme la gestion de l'équipe salariée...).

## **9. Financement, entre stabilité et renouveau**

Le fait le plus marquant dans le financement de Radio Vassivière en 2017 est la reprise du partenariat avec le Syndicat Mixte du Lac de Vassivière après 2 ans d'arrêt. Sous une nouvelle forme, cette nouvelle relation est centrée sur la saison touristique, et a donné lieu à de nouvelles actions (chroniques estivales « bons plans » ou infos pratiques, édition d'un flyer, organisation d'un concert sur la plage de Broussas...) ou le renforcement d'autres (émissions spéciales en direct et en extérieur pendant les grands moments de la saison).

Par ailleurs, l'ouverture du studio en Haute Corrèze a probablement joué dans l'augmentation

du nombre de communes apportant leur soutien à l'association (21 en 2017 contre 19 en 2016), ainsi que l'apport financier nouveau de Haute Corrèze Communauté.

Les partenariats avec le Parc Naturel Régional de Millevaches et avec la Région se poursuivent.

L'Etat reste le principal contributeur au budget de la radio via notamment le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER).

### **10. Et si on rachetait notre dette ?**

L'exercice comptable 2017 s'avère pour la 4ème année consécutive excédentaire, permettant à la fois de se rassurer sur la viabilité du modèle économique de la radio, tout en étant absolument nécessaire pour honorer le plan de redressement dont dépend la survie de l'association.

En effet, après 3 ans de remboursement « léger » de la dette, nous rentrons en 2018 dans le « dur » du plan de redressement. Ce sont désormais, et pour 7 ans, 17 200 € par an que la radio doit dégager pour financer sa dette.

Au vu des bons résultats affichés par l'association depuis sa mise en redressement, la question se pose de tenter de négocier l'abandon par les créanciers d'une partie de sa dette contre remboursement immédiat du reste. Ce projet pourrait soulager durablement les finances de la radio mais demanderait à court terme un effort considérable pour réunir la trésorerie nécessaire pour rembourser comptant une partie de la dette.

### **11. Fin de 2 ans de bataille judiciaire : l'ancien président condamné**

L'assemblée Générale d'avril 2015 avait décidé d'engager des poursuites contre l'ancien Président de Radio Vassivière, pour les fautes de gestion et les manquements à son mandat, lesquels ont entraîné une situation de cessation de paiement en 2014 puis un redressement judiciaire à partir de 2015 pour payer la dette de plus de 140 000 € à la tête de laquelle l'association s'est retrouvée.

Le 9 mai 2017, après 2 ans de procédures, le Tribunal de Grande Instance de Guéret a enfin rendu son jugement, reconnaissant Vincent Caillaudaud coupable de graves manquements à son mandat et le condamnant à verser 5 000 € de dommages et intérêts à l'association (et 1 500 € de frais d'avocats). Au delà du montant, somme toute assez dérisoire face à l'ampleur de la dette, la victoire est avant tout symbolique, permettant à la nouvelle équipe de tourner la page de cette gestion et de gagner en crédit vis-à-vis des partenaires et auditeurs.